



Demande pour l'obtention du droit à la garantie de la localisation des appels téléphoniques

Par la présente, le soussigné dépose auprès de l'OFCOM une demande afin que le numéro de téléphone ci-dessous soit désigné comme numéro pour lequel la localisation des appels doit être garantie.

Le soussigné est prié, afin de permettre à l'OFCOM de se prononcer sur la légitimité de sa requête, de justifier son droit en répondant aux questions listées ci-après.

Raison sociale du requérant : _____

Adresse : _____

Personne de contact : _____

Tél. et adresse email : _____

Numéro de téléphone sujet à la requête:

1. Ce numéro de téléphone est-il destiné **exclusivement** à recevoir des appels d'urgence de types :

- a. Police
- b. Pompiers
- c. Services sanitaires
- d. Services de sauvetage

Oui Non -> question 3.

2. Si oui, auquel/auxquels exactement ?

Police Pompiers Services sanitaires Services de sauvetage

3. Ce numéro de téléphone est-il destiné à recevoir des appels d'urgence adressés aux organismes décrits dans l'Art. 91 de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST 784.101.1) ?

4. De quelle façon ce numéro est-il publié (public cible, lieu, média, ...) ?

5. Quelle est l'utilité finale de ce numéro de téléphone ?

Lieu, date

Signature